

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

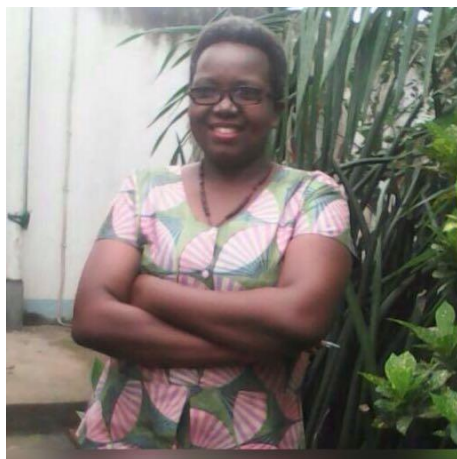
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°184 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 14 au 20 octobre 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 20 octobre 2019, au moins 538 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....3

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME..... 5

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES 5

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES 5

I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS 6

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE..... 6

II. FAITS SECURITAIRES.....7

III. CONCLUSION.....9

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CEA : *Communauté Est-Africaine*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

ESTA : *Ecole Secondaire des Techniques Administratives*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

PJ : *Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

TGI : *Tribunal de Grande Instance*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 5 personnes tuées et toutes retrouvées cadavres, 2 enlevées, 2 torturées et 19 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées figurent 1 mineur et 1 élève enlevés ainsi que 1 mineur arrêté.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier des membres du parti CNL.

En outre, d'autres catégories de gens ont été également victimes de ces violations.

Dans cette période, des cas d'attaque, de destruction des permanences du parti CNL, d'instauration du couvre-feu et des cas de circulation d'arme à feu ont été rapportés dans certaines provinces du pays.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Quatre corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 17 octobre 2019, vers 14 heures, sur la colline Nyamitanga, commune Buganda, province Cibitoke, quatre corps sans vie des hommes non identifiés flottant sur la rivière Rusizi ont été vus par des pêcheurs. Selon des sources sur place, ces corps étaient ligotés et en état de décomposition. Selon les mêmes sources, ces corps ont été enterrés par la population sous l'ordre de l'administration locale.

Un corps sans vie d'un Imbonerakure retrouvé en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 6 octobre 2019, le matin, sur la colline Munyange, zone Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, un corps sans vie de Martin Nyabenda, âgé de 17 ans, Imbonerakure, résidant sur la colline Kirimba, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime était partie après un appel téléphonique la veille vers 20 heures lui demandant d'aller rejoindre d'autres Imbonerakure à la ronde nocturne.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Un élève enlevé en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 octobre 2019 indique qu'en date du 13 octobre 2019, vers le soir, Fulgence Nduwimana, âgé de 21 ans, élève à l'ESTA de Bujumbura Mairie, résidant à la 3^{ème} avenue, au quartier Gitaramuka, zone Musaga, a été enlevé par des gens non identifiés quand il se rendait au quartier Gasekebuye, zone Musaga, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, la victime avait fait objet de menaces des Imbonerakure dont un surnommé Kazungu du quartier Gitaramuka, zone Musaga, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure lui demandaient de leur remettre l'arme que son frère, élève au Lycée Municipal de Musaga utilisait avant son emprisonnement à la prison Mpimba.

Une personne enlevée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 3 octobre 2019, vers 19 heures, Egide Burikukiye, âgé de 15 ans, résidant sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, a été enlevé. Selon des sources sur place, la victime et son ami ont été arrêtés et tabassés tout nus dans la rue par Egide Niyomwungere, chef de cette colline et le prénommé Jean Marie, représentant collinaire du parti CNDD-FDD, les accusant d'ivresse publique. Selon les mêmes sources, l'ami de la victime qui a pu s'échapper est allé demander secours à Felix Mukerandanga, chef de zone Buhinyuza, membre du parti CNDD-FDD. Celui-ci s'est rendu sur le lieu et a demandé aux présumés auteurs où se trouve le garçon Egide, ils lui ont répondu qu'il ne valait rien. Egide Niyomwungere, chef de cette colline a pris les habits de la victime et les a remis à sa mère en lui disant qu'il ne sait pas où son fils est parti. Les présumés auteurs restent libres.

I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Un membre du parti CNL torturé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 16 octobre 2019, au bureau du SNR au chef -lieu de la province Karuzi, Etienne Ndayizeye, responsable du parti CNL dans cette commune, a été tabassé après être sorti du cachot de la zone Buhiga par des policiers accompagnés du responsable provincial du SNR. Selon des sources sur place, la victime avait été arrêtée après une fouille perquisition opérée à son domicile le même jour par des policiers dirigés par le surnommé Nono, responsable du SNR en province Karuzi tandis que le chef de zone, Félicien Ndikumasabo montrait tous les coins à fouiller y compris l'arrière enclos sous un avocatier où ils ont trouvé une tenue policière, des cartouches et une grenade. Selon les mêmes sources, le lendemain, le TGI de Karuzi a procédé au jugement en flagrance de la victime qui a été condamnée pour détention illégale d'armes à une peine de 5 ans de prison avec une amende de 200.000 fbu.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gitanga, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 octobre 2019 indique qu'en date du 13 octobre 2019, vers 18 heures, sur la colline et zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Chadrack Niyonkuru, membre du parti CNL et ex-Imbonerakure a été tabassé par deux Imbonerakure prénommés Claude et Sadock qui l'ont accusé d'avoir quitté le parti CNDD-FDD et adhérer au parti CNL. Ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rutovu, province Bururi

En date du 17 octobre 2019, au chef-lieu de la commune Rutovu, Félix Nduwimana, enseignant, représentant du parti CNL dans la commune Rutovu, province Bururi, a été arrêté par l'OPJ Anatole et détenu au cachot communal de la police. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée sur l'ordre d'un représentant des jeunes Imbonerakure de la commune Rutovu prénommé Dieudonné alias Buriceka, conseiller au Ministère des Affaires de la CEA. Selon les mêmes sources, la victime été accusée par la police d'avoir refusé de comparaître alors qu'il avait été convoqué par le procureur et a été relâchée le lendemain.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 22 septembre 2019, sur la colline Mvugo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Boniface Nzoyihera et Georges Sabushimike, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes étaient accusées de se disputer avec des Imbonerakure et d'outrage aux institutions. Selon les mêmes sources, le chef de la colline Mvugo, Albert Hunda accompagné des Imbonerakure a fouillé un membre du parti CNL qui distribuait des invitations pour son mariage et a saisi son flash disque. Les deux membres du parti CNL ont demandé pourquoi ce chef de colline a ordonné cette fouille et les jeunes Imbonerakure accompagnés de policiers sont venus les arrêter. Ces victimes ont été détenues au cachot de police de la commune Nyanza-lac où

elles ont été relâchées après avoir signé un acte d'adhésion au parti CNDD-FDD devant l'OPJ et Augustin Hakizimana, responsable du SNR en communes Nyanza-lac, Mabanda et Vugizo.

Treize membres du parti CNL arrêtés en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 6 octobre 2019, le matin, sur la colline Munyange, zone Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, 13 membres du parti CNL dont Zabulon Nsaguye, Rénovat Minani, Jacques Bucumi, Salvator Mpagutunga, Paul Bihorubusa, Jean Marie Habanzineza, Salomon Nyandwi, Pascal Nyandwi, le prénommé Melchior, Jean Claude Buhungu, représentant zonal du parti CNL et Jean Irakoze, âgé de 17 ans, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat provincial de la PJ à Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir joué un rôle dans l'assassinat de Martin Nyabenda, Imbonerakure de la colline Kirimba dont le corps sans vie venait d'être retrouvé sur la colline Munyange. Selon les mêmes sources, les 13 personnes ont été transférées à la prison de Ngozi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 9 octobre 2019, Obed Nyabenda, secrétaire du parti CNL en commune Busiga, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot de la PJ à Ngozi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'assassinat de Martin Nyabenda, Imbonerakure de la colline Kirimba et dont le corps a été retrouvé sur la colline Munyange de la commune Busiga. Selon les mêmes sources, la victime a été transférée à la prison de Ngozi le même jour.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buyengeru, province Rumonge

En date du 15 octobre 2019, en commune Buyengeru, province Rumonge, Célestin Niyondiko, responsable du parti CNL en commune Buyengeru a été arrêté au chef-lieu de cette commune lorsqu'il répondait à une convocation de la police. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge et le mobile de son arrestation n'a pas été connu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Burambi, province Rumonge

En date du 14 octobre 2019, Etienne Buname, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers en zone Murago et conduit au cachot de la police de la commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir salué Agathon Rwasa, président du parti CNL. Selon les mêmes sources, cette victime avait rencontré ce président dudit parti lors des festivités de prestation de serment des religieuses à la paroisse Murago, commune Burambi, en date 13 octobre 2019.

II. FAITS SECURITAIRES

Deux membres du parti CNL blessés en commune et province Kirundo

En date du 16 octobre 2019, vers 19 heures, Essau Mvuyekure, membre du parti CNL, a été blessé à l'aide d'une machette au bras droit et au niveau du dos par le chef des Imbonerakure, Gérard Minani alias Sympa de la colline Mutara, commune et province Kirundo en rentrant chez lui. Selon des sources sur place, le lendemain, cet Imbonerakure a blessé à l'aide d'une petite houe Pascal Ntirandekura,

membre du parti CNL qui fut le chef adjoint des Imbonerakure sur cette colline avant d'adhérer au parti CNL, il y'a une année. Les victimes ont été accusées de participer à l'ouverture de la permanence du parti CNL en zone Cewe en date du 13 octobre 2019. Toutes les 2 victimes reçoivent des traitements à l'hôpital Kirundo mais le présumé auteur est resté libre.

Une permanence du parti CNL détruite en commune Nyarusange, province Gitega

En date du 11 octobre 2019, la nuit, sur la colline Gasenyi, commune Nyarusange, province Gitega, une permanence du parti CNL a été démolie par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ces derniers ont détruit les murs et le toit de cette permanence.

Une permanence du parti CNL détruite en commune Gitobe, province Kirundo

En date du 15 octobre 2019, une permanence communale du parti CNL à Gitobe située sur la colline Butahana a été détruite par des Imbonerakure de cette localité sous l'ordre du secrétaire du parti CNDD-FDD, Fabien Bizumuremyi et le chef des Imbonerakure au niveau provincial, Ahishakiye Abel.

Instauration du couvre-feu par des Imbonerakure en commune Busoni, province Kirundo

Depuis le 14 octobre 2019, sur la colline Kididiri, zone Murore, commune Busoni, province Kirundo, un couvre-feu, de 19 heures à 6 heures du matin, a été instauré par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, à partir de 18 heures, des Imbonerakure qui portent des bottines et tenues militaires circulent avec des sifflets et avertissent les habitants de cette colline qu'à partir de 19 heures tout le monde doit être à son domicile pour les laisser mener leur patrouille.

Un Imbonerakure se promenant avec un fusil en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 18 octobre 2019, de 8 heures à 11 heures, sur la colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Ibrahim Bizimana alias Mafyeri, Imbonerakure résidant à un endroit appelé Darfour s'est promené avec un fusil de type AK 47 ce qui a fait peur aux habitants de cette localité. Selon des sources sur place, il portait une culotte en tissu et un képi de couleur vert militaire avec une chemise civile. Selon les mêmes sources, les membres du parti CNL venaient d'ériger une permanence dans une parcelle voisine de celle de cet Imbonerakure.

Une femme blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 17 octobre 2019, vers 16 heures, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un prénommé Emery, âgé de 26 ans, originaire de cette colline a blessé à coups de machettes une femme nommée Nduwimana, âgée de 33 ans, résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, la victime s'est rendue chez Nicolas, père d'Emery l'accusant de l'avoir ensorcelé et Emery a attaqué cette femme et l'a blessée à l'aide d'une machette aux bras, aux jambes, au dos et aux seins. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot communal en date du 18 octobre 2019 tandis que la victime a été alitée au CDS Nyakabugu. En date du 20 octobre 2019, l'administration communale a voulu libérer ce jeune homme mais les habitants de cette colline s'y sont opposés en disant que s'il est libéré, ils vont se faire justice. L'administration l'a gardé au cachot pour des raisons de sécurité.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Au cours de cette semaine, des membres des partis politiques de l'opposition et prétendus opposants en particulier ceux du parti CNL ainsi que d'autres catégories de gens continuent d'être victimes d'assassinat, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.